

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le groupe Caisse des Dépôts, la Ville d'Aurillac et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac s'engagent pour la revitalisation du centre-ville aurillacois

Aurillac, le 4 décembre 2017 – En présence de Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des Territoires, Marc Abadie, directeur du Réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts, Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac, et Michel Roussy, président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, ont signé, ce jour, une convention « centre-ville de demain » au profit de la revitalisation du centre-ville d'Aurillac.

Le renouveau du centre-ville d'Aurillac comme facteur d'attractivité.

A travers cette convention « centre-ville de demain », le groupe Caisse des Dépôts propose à la ville d'Aurillac un dispositif complet et opérationnel d'accompagnement. Il s'agira d'approfondir et de mettre en œuvre son projet urbain via le renforcement de son centre, conformément à la stratégie territoriale de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac.

Le groupe Caisse des Dépôts mobilisera son expertise et son savoir-faire (financement d'études d'ingénierie, prêts sur fond d'épargne, investissements en fonds propres) au service de trois axes majeurs :

- la réhabilitation de l'Îlot Gerbert (réhabilitation des logements anciens et privés, curetage des bâtis, nouvelle offre de logement pour la mixité sociale...)
- l'urbanisme (études de recomposition urbaine, définition de la stratégie de stationnement, construction d'un pôle d'échange intermodal, étude de requalification des berges de la Jordanne...)
- les équipements structurants et le développement durable (réorganisation du pôle enfance, création d'un espace public numérique, mise en valeur du site archéologique Saint Géraud ...).

Parallèlement, la Caisse des Dépôts sera susceptible d'investir pour améliorer l'habitat et dynamiser les commerces sur l'Îlot Baldeyrou (éradication de l'habitat indigne, amélioration des conditions d'habitabilité des logements existants, préservation et valorisation du patrimoine architectural, mixité social...) et l'Îlot des Frères Charmes.

Un accompagnement innovant de la Caisse des Dépôts pour la redynamisation des centres-villes.

Dans le cadre de ses missions au service de l'intérêt général et de l'attractivité des territoires, la Caisse des Dépôts a lancé le 30 mars 2016 le dispositif « centre-ville de demain ». Cet outil, via une offre dédiée, a pour objectif la réduction des écarts de développement des centres-villes intermédiaires (de 15 000 à 100 000 habitants) vis-à-vis des grandes métropoles et contribue à réinventer le centre-ville de demain.

A propos de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

A propos de la ville d'Aurillac

Comme la plupart des villes moyennes, la ville d'Aurillac connaît une déprise démographique au profit des communes de sa périphérie immédiate. Elle doit également faire face à un vieillissement de sa population et à une augmentation de la vacance des logements, notamment en centre-ville.

Face à ces constats, la Municipalité d'Aurillac a, depuis le début du mandat, fait de la reconquête de son centre-ville une priorité.

Pour cela, outre les opérations engagées en périphérie (réseau de chaleur bois, poches de stationnement périphériques, cré@ Cité...), l'équipe municipale a initié en centre-ville de nombreux projets en matière :

- d'habitat pour requalifier le bâti existant (opérations de restauration immobilière de l'îlot Gerbert et de l'îlot Baldeyrou),
- d'urbanisme avec des études de recomposition urbaine (Europan), des études de requalification des berges de la Jordanne et la définition d'une stratégie de stationnement,
- de commerces pour renforcer l'attractivité du centre-ville (rénovation du marché couvert et début de la construction de l'îlot des frères Charmes).

En lien avec la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, la ville d'Aurillac a opté pour la définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions spécifiquement dédiées à la dynamisation de son centre-ville en lien avec son bassin de vie.

A propos de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Aux portes du Sud-Ouest, des Monts du Cantal aux rives du lac de Saint-Etienne-Cantalès et aux confins de l'Aveyron ou du Lot, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac compte 25 communes et 57 000 habitants. Face aux enjeux majeurs de la démographie et de l'accessibilité, elle a identifié l'attractivité et la compétitivité du territoire comme axe central de sa stratégie de développement. Celle-ci se décline autour de 4 orientations prioritaires :

- développer la compétitivité et l'attractivité économique du territoire,
- conforter l'habitat et les services dans les centres-villes et centres-bourgs,
- préserver la qualité environnementale et paysagère,
- rendre accessible le territoire et conforter les mobilités durables.

Ces enjeux prennent aussi en compte l'adaptation aux mutations actuelles comme l'essor du numérique et de ses usages, la transition énergétique ou l'accueil de nouveaux actifs sur le territoire.


Dans le cadre de ses compétences, la CABA œuvre pour le développement durable du centre-ville d'Aurillac, notamment en matière d'urbanisme (plusieurs opérations programmées d'amélioration de l'habitat), de transports (navette gratuite, location de vélos classiques et à assistance électrique), d'environnement.

La réalisation par la CABA du Pôle d'Echanges intermodal va améliorer la qualité de vie et participer au développement du centre-ville en permettant : d'intensifier les échanges entre les modes de transports au profit de la mobilité durable ; de favoriser l'usage des modes doux ; de poursuivre les mesures prises en faveur des modes plus économes en énergie et optimisant la place des différents modes de transport dans la ville ; de proposer des solutions innovantes autour du transport tant en matière d'énergie (bornes de recharge électriques/hydrogène...), de covoiturage, d'applications numériques, de services ; de revitaliser le quartier de la gare et de créer un meilleur environnement urbain en lien avec l'amélioration des services dans le secteur de la gare et du cœur de ville.

Contacts presse

Groupe Caisse des Dépôts

Juliette Bouveret – juliette.bouveret@caissedesdepots.fr - 04 73 43 13 10

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots) - www.caissedesdepots.fr

Ville d'Aurillac

Vincent Fournier - vincent.fournier@aurillac.fr - 04 71 45 46 51

www.aurillac.fr

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

com@caba.fr – 04 71 46 86 22
